



THERADIAG SA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de de 6.537.854,90 euros
Siège social : 4-6 Boulevard de Beaubourg – 77183 Croissy Beaubourg
RCS Meaux 339 685 612

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

- **RAPPORT DE GESTION**
- **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
- **ETATS FINANCIERS ANNUELS**

THERADIAG SA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de de 6.537.854,90 euros

Siège social : 4-6 Boulevard de Beaubourg – 77183 Croissy Beaubourg

RCS Meaux 339 685 612

(ci-après dénommée la « Société » ou « THERADIAG »)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux dudit exercice.

Les rapports du Commissaire aux comptes et le présent rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social de la Société dans les conditions et les délais prévus par la loi.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1 Présentation succincte de la Société et de son activité au cours de l'exercice écoulé

THERADIAG est une société française, créée en 1986, spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation d'outils de diagnostic in vitro (IVD) de qualité et innovants pour le dépistage, entre autres, des maladies auto-immunes, des maladies infectieuses et des allergies.

Fort de son expertise dans la distribution, le développement et la fabrication de tests de diagnostic In vitro, THERADIAG innove et développe des tests de théranostic (alliance du traitement et du diagnostic), qui mesurent l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies auto-immunes, du cancer et du SIDA, grâce à sa gamme Lisa-Tracker, marquée CE, une solution complète de diagnostic multiparamétrique pour la prise en charge des Patients atteints de maladies auto-immunes et traités par biothérapies.

THERADIAG développe également de nouveaux marqueurs de diagnostic, grâce à la plateforme microARN, qui permettra d'identifier des biomarqueurs spécifiques pour orienter une thérapie et trouvera sa première application dans le traitement du SIDA.

1.2 Principaux faits marquants au cours de l'exercice écoulé

Les principaux faits marquants intervenus au cours de l'exercice écoulé sont les suivants :

- 28 mars 2012 : Par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 28 mars 2012, la Société a changé de dénomination sociale : anciennement dénommée « Biomedical Diagnostics SA », la Société est devenue « THERADIAG SA ». Cette nouvelle dénomination reflète la nouvelle stratégie de Theradiag d'associer les activités de diagnostic et de theranostic de la société. C'est pourquoi, les détails des différents postes du compte de résultat sont présentés de façon analytique répartissant ceux-ci entre activité « IVD » et activité « théranostic ».

- 28 mars 2012 : Monsieur Pierre Morgon et Monsieur Michel Finance ont été nommés en tant qu'administrateurs.
- 24 avril 2012 : Monsieur Jean-Paul Prieels a été nommé en tant qu'administrateur.
- 30 avril 2012 : La Société a acquis 100% du capital de la société PRESTIZIA et par ce biais une plateforme brevetée de diagnostic prédictif universelle, utilisant la technologie des microARN, dont la première application est le dépistage du tropisme du VIH (marché potentiel estimé à 80 M€) et qui, à terme, pourrait constituer un outil de monitoring pour le traitement des cancers (poumon, colon) et des maladies auto-immunes (polyarthrite rhumatoïde).

Le contrat de cession en date du 30 avril 2012 signé entre la Société et la société PRESTIZIA et ses avenants prévoient :

- Les modalités de paiement du prix de cession (soit 2.470.000 euros) suivantes :
 - 500.000 euros, payés dans les huit jours ouvrés suivant la date de signature du contrat d'acquisition ;
 - 1.970.000 euros, payables à hauteur de 500.000 euros au comptant au plus tard le 1^{er} juin 2013, et 1.470.000 euros payable avant le 1^{er} juillet 2013, au choix de l'acquéreur, en numéraire ou en actions THERADIAG.
- le cas échéant, les deux compléments de prix suivants :
 - Un premier complément de prix d'un montant de 1 000 000 euros dû selon le timing du marquage CE et un second complément de prix sous forme de royalties.

A ce titre nous vous rappelons que dans l'hypothèse d'une émission d'actions en paiement d'une partie du prix d'acquisition de la société PRESTIZIA, le Conseil d'administration pourra faire usage de la délégation prévue à la seizième résolution de l'assemblée générale mixte du 29 mai 2012 et émettre un nombre d'actions dont le prix de souscription sera libéré par compensation avec ladite créance de prix que la Société déciderait de payer en actions. Le prix d'émission des actions nouvelles devrait être au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant la mise en œuvre de la délégation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20%. Le nombre d'actions serait égal au rapport entre la créance ainsi payée et le prix par action ainsi déterminé.

- 29 mai 2012, une augmentation de capital d'un montant de 1,02 euros par l'émission de 6 actions ordinaires nouvelles de 0,17 euro de nominal a été réalisée afin d'éliminer les rompus dans le cadre du regroupement des actions de la Société et a été souscrite par Monsieur Michel Finance. Monsieur Gérard Tobelem a été nommé en tant que Président du Conseil d'administration.
- 22 octobre 2012 : la Société a signé un accord de partenariat avec la société SEBIA (leader mondial dans l'électrophorèse pour le diagnostic de certains cancers, de maladies inflammatoires et d'anomalies du métabolisme et de l'hémoglobine) pour conseiller cette dernière dans le développement d'un futur kit de diagnostic in vitro puis assurer la responsabilité de l'industrialisation et de la production de ce kit. Selon les termes de la collaboration, THERADIAG recevra des royalties sur les ventes et une rémunération sur la production future. L'activité de conseil pour le développement de ce nouveau kit de diagnostic in vitro sur la période 2012 -2013 sera réalisée par les équipes internes de la Société et n'entraînera aucun coût supplémentaire pour la Société en 2012 et 2013. Les revenus principaux complémentaires pour THERADIAG seront liés à la production éventuelle de kits de diagnostic in vitro faisant l'objet d'une rémunération sur la production et d'une royauté sur les ventes du produit commercialisé par SEBIA.

- 21 novembre 2012 : la Société a annoncé son projet d'introduction en Bourse sur le marché NYSE Alternext Paris. Cette opération a pris la forme d'une offre au public en France à prix ouvert et d'un placement global en France et hors de France, principalement destiné aux investisseurs institutionnels, à l'exclusion notamment des Etats-Unis.
- 5 décembre 2012 : Au terme de l'offre à prix ouvert en France (« OPO ») et du placement global en France et hors de France (à l'exclusion, notamment, des Etats-Unis), qui s'est terminée le 4 décembre 2012, le nombre total d'actions offertes a été sursouscrit près de 2 fois. La demande globale dans le cadre de l'introduction en bourse a porté sur 15,1 M€. le Conseil d'Administration a constaté le succès de l'introduction en bourse de la Société. Compte tenu de la demande très importante, le Conseil d'Administration de la Société a choisi de fixer le prix d'émission des actions nouvelles à 5,80 euros, correspondant au haut de la fourchette de prix, et d'exercer intégralement la clause d'extension.
- 10 décembre 2012 : dans le cadre d'une offre à Prix Ouvert et à la suite de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché NYSE Alternext Paris, la Société a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social et son augmentation d'une somme de 2.397.640,97 € par l'émission de 1 410 377 actions de valeur nominal de 1,70 € assortie d'une prime d'émission de 4,10 € par action, soit une prime globale de 5.782.545,70 € et un montant total de produit d'émission de 8.180.186,60 €.
- 31 décembre 2012 : étant donné l'évolution à la baisse régulière et irréversible d'une des gammes de produits de la Société, THERADIAG a déprécié à 100% le fonds de commerce lui correspondant et figurant à l'actif de son bilan : cela représente 390 k€.
- L'activité de la société sur 2012 a permis de renforcer son chiffre d'affaires In House (constitué par la vente de ses produits propres) qui a augmenté par rapport à 2011, notamment sur :
 - La gamme Fidis : + 17% et,
 - La gamme Tracker : + 56%

Par ailleurs, la nouvelle gamme de produits de biologie moléculaire, AmplideX, a progressé de 57 %

1.3 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Les principaux risques auxquels la Société est confrontée sont inhérents à l'activité de la Société et à sa capacité à financer ses activités de développement. Parmi eux :

- *Risques d'insuccès des projets de recherche et développement* :

La Société pourrait ne pas bénéficier pleinement de ses investissements en recherche et développement en cas d'échec technique ou industriel, si les produits développés ne recevaient pas les autorisations réglementaires nécessaires ou s'ils ne rencontraient pas le succès commercial attendu.

En effet, la Société devrait investir des montants importants dans la recherche et le développement de produits. Des difficultés techniques, industrielles, réglementaires ou commerciales concernant ces produits pourraient avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et la rentabilité de la Société, notamment :

- la sélection en amont des nouveaux produits ou de nouveaux domaines de développement pourrait s'avérer peu pertinente et ne pas déboucher sur le lancement de nouveaux produits;

- les équipes de recherche et développement pourraient ne pas parvenir à développer les nouveaux produits nécessaires aux objectifs stratégiques de l'entreprise, tant pour la conquête de nouveaux marchés que pour le maintien des débouchés actuels ;
- le co-développement avec d'autres partenaires technologiques de produits importants pour la croissance de la Société pourrait s'avérer plus difficile qu'escompté et les lancements correspondants pourraient être retardés ou abandonnés ;
- le lancement des nouveaux produits pourrait nécessiter des investissements, tant en recherche et développement qu'en marketing, en production et en frais commerciaux plus importants que ceux prévus par la Société ;
- la commercialisation de certains produits pourrait être empêchée ou plus coûteuse que prévu, en raison de l'existence de droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers ;
- les nouveaux produits pourraient ne pas répondre suffisamment aux besoins du marché et ainsi n'être adoptés par les laboratoires et/ou la communauté médicale qu'après un délai plus long que prévu ;
- les produits commercialisés par la Société pourraient présenter des défauts susceptibles d'en retarder la commercialisation, d'affecter leur succès commercial ou de mettre à la charge de la Société des frais supplémentaires pour remédier à ces défauts et/ou pour indemniser les clients ;
- les concurrents de la Société pourraient développer des produits plus efficaces ou qui, pour d'autres raisons, seraient mieux adaptés à la demande du marché ou qui pourraient rendre obsolètes certains produits de la Société en cours de développement ou déjà commercialisés et ce, avant même que celle-ci n'ait pu couvrir les frais qu'elle avait engagés dans le cadre de la recherche, du développement et de la commercialisation de ces nouveaux produits ; enfin,
- le théranostic, qui est considéré comme un facteur de croissance à moyen et long terme de la Société pourrait connaître un développement plus lent qu'escompté (l'apport médical des produits pourrait s'avérer plus difficile à démontrer que prévu, les changements induits dans la pratique médicale pourraient ne pas être adoptés par les laboratoires d'analyses biologiques, les médecins ou les autres professionnels de santé selon le rythme voulu, et/ou les organismes réglementaires et de remboursement pourraient insuffisamment valoriser l'innovation associée).

- Risques relatifs aux lancements commerciaux de nouveaux produits de diagnostic ou de théranostic:

Au moment de leur commercialisation, les nouveaux produits de diagnostic ou de théranostic proposés par la Société (qu'ils s'agissent de produits « *in house* » ou commercialisés pour le compte de tiers) pourraient être reçus de manière négative par les laboratoires d'analyses biologiques, les médecins ou les autres professionnels de santé.

Si la Société ne parvenait pas à faire accepter par le marché les produits proposés, ceci pourrait avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et la rentabilité de la Société. L'acceptation par le marché, le niveau de prix, la rapidité de pénétration du marché par les produits de la Société et l'augmentation des volumes vendus dépendront, notamment, de leur valeur médicale ajoutée, de leurs performances en termes de sensibilité et de spécificité, de leur sécurité, de leur rentabilité, de leur facilité d'utilisation, de leur statut réglementaire, de leur niveau de remboursement ainsi que des autres avantages qu'ils présenteront face aux produits proposés par la concurrence.

- Risques liés à l'environnement réglementaire :

Les contraintes réglementaires pourraient restreindre la capacité de la Société à mettre ses produits « *in house* » sur le marché ou rendre leur fabrication plus coûteuse. Les produits « *in house* » de la

Société et leur fabrication font l'objet de réglementations strictes, évolutives et très variables selon les pays où ces produits sont commercialisés.

L'obtention d'une autorisation ou d'une certification nécessaire à la commercialisation d'un nouveau produit peut prendre plusieurs mois et requérir d'importantes ressources financières. Le site de fabrication fait également l'objet d'autorisations et de contrôles périodiques. En conséquence, des dispositions réglementaires pourraient :

- retarder ou rendre impossible la mise sur le marché par la Société de ses produits « *in house* » nouveaux,
- obliger la Société à interrompre la production ou la commercialisation de produits existants,
- modifier les procédés de fabrication ou,
- imposer des contraintes coûteuses à la Société.

- Risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des soins de santé:

Le succès commercial de la Société dépendra, en partie, du niveau de remboursement de ses produits par les organismes de santé publique, les assureurs privés, les organismes de gestion intégrée des soins de santé et tout autre organisme. Aucune garantie n'existe sur les modalités de remboursement qui seront appliquées aux produits de la Société, ni sur le caractère suffisant d'un tel remboursement. Si les produits de la Société n'obtenaient pas ou plus un niveau de remboursement raisonnable, leur acceptation par le marché pourrait être défavorable.

Par ailleurs, l'effet de mesures législatives ou réglementaires visant à maîtriser ou réduire les dépenses de santé ou à reformer les programmes de soins de santé pourrait se traduire par des prix de vente moins élevés pour les produits de la Société. Un niveau de prix faible pour les produits concernerait limiteraient la capacité de la Société à générer un chiffre d'affaires en ligne avec leur potentiel, tel qu'aujourd'hui estime par la Société.

- Risque de liquidité :

Le financement de la croissance de la Société s'est historiquement effectué par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital. La Société n'a pas de dettes bancaires et n'est donc pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires. Les seuls engagements auprès d'établissements financiers sont les engagements de crédit-bail. Les autres engagements correspondent aux avances remboursables accordées par Oséo Innovation. Toutefois, compte tenu de la phase de développement d'un certain nombre de produits conduisant la Société et sa filiale PRESTIZIA à réaliser des dépenses significatives de recherche et de développement ne dégagant pas, à ce stade, de revenus récurrents la Société pourrait connaître une situation de risque de liquidité dans les années à venir.

- Ressources incertaines en capitaux et financement :

La Société pourrait avoir dans le futur des besoins de financement pour le développement de ses produits et/ou de ses technologies. Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui la conduirait à rechercher d'autres sources de financement, moyennant le renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital et/ou la souscription d'emprunts bancaires.

Il se peut que la Société ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour la Société. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait notamment

devoir : (i) retarder, réduire ou supprimer des programmes de recherche et développement de nouveaux produits ou de nouvelles technologies ou (ii) le cas échéant, renoncer à certaines opérations de croissance externe.

De plus, dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives pour la Société et ses actionnaires. La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

- Risque de dilution :

Dans le cadre notamment de la politique de motivation de ses dirigeants, administrateurs et employés, la Société a régulièrement émis ou attribué des options de souscription d'actions, des bons de souscription d'actions et des actions gratuites. La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou à l'attribution de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société. Dans l'hypothèse où la Société ne serait pas en mesure de dégager suffisamment de financement lié à son exploitation, elle pourrait être amenée à faire à nouveau appel au marché moyennant l'émission de nouvelles actions pour financer tout ou partie des besoins correspondants et il en résulterait une dilution complémentaire pour les actionnaires.

De manière générale, toute émission ou attribution complémentaire d'actions ou autres instruments financiers donnant accès au capital entraînerait une dilution, potentiellement significative, pour les actionnaires de la Société.

1.4 Activité en matière de recherche et développement

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les coûts directs de recherche et développement se sont élevés à 426 029 euros et, au total, en incluant la société Prestizia, filiale à 100%, les dépenses de R&D ont été de 1 175 k€.

Les principaux projets développés ont été les suivants :

- Amélioration des kits d'autoimmunité en multiplex (gamme Fidis)
- Développement de nouveaux kits Lisa-Tracker de monitoring de médicaments anti-IL6 et anti-CD20
- Poursuite du développement des kits Lisa-Tracker sur la technologie multiplex
- Projet de recherche mené par la société Prestizia sur un test de tropisme HIV, développement effectué sur la plateforme technologique microRNA, en collaboration avec le CNRS.

1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société n'entend pas faire de prévisions ou d'estimation de bénéfice.

THERADIAG va continuer dans les prochaines années le développement de son activité relative à ses kits « *in House* » en IVD ainsi que la distribution, en France, de produits innovants principalement en biologie moléculaire.

L'activité de distribution en IVD continuera de décroître tandis que l'activité de theranostic est amenée à croître de manière très importante et devrait constituer à terme le facteur de croissance principal de la société en bénéficiant des investissements rendus possibles par la levée de fonds de l'IPO.

II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En date du 4 janvier 2013, dans le cadre de son introduction en Bourse sur NYSE Alternext Paris, la Société a décidé d'exercer partiellement l'option de surallocation, donnant lieu à l'émission de 69.002 actions nouvelles supplémentaires au prix de l'Offre, soit 5,80 euros par action. La Société a donc constaté une augmentation de capital d'un montant de 117.303,40 euros, par l'émission de 69.002 actions de valeur nominal de 1,70 euros, assortie d'une prime d'émission unitaire de 4,10 euros (représentant une prime d'émission globale de 282.908,20 euros). Le capital a donc été porté de 6.384.684,90 euros à 6.501.988,30 euros.

Dans le cadre de sa cotation sur le marché NYSE Alternext Paris, la Société a également annoncé la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par une décision de l'Autorité des marchés financiers en date du 21 mars 2011. Confié à la Société BIL FINANCE en date du 3 janvier 2013, ce contrat a pour objet l'animation des titres de la société THERADIAG sur le marché NYSE Alternext Paris. La somme de 300.000 euros a été affectée au compte de liquidité.

En février 2013, THERADIAG a annoncé l'obtention du marquage CE de deux nouveaux kits de monitoring pour les biothérapies Tocilizumab (anti-IL6R) et Rituximab (anti-CD20) qui viennent compléter sa gamme Lisa-Tracker. Ces deux nouveaux kits de monitoring viennent s'ajouter aux 2 kits déjà commercialisés dans l'ensemble de l'Union Européenne, ce qui porte à sept le nombre de kits de tests sanguins de la gamme Lisa-Tracker. Ces kits permettent le dosage concomitant de paramètres pour le suivi des maladies auto-immunes et des maladies inflammatoires. Le Rituximab est également utilisé dans le traitement des cancers hématologiques.

S'agissant de l'usage par le Conseil d'administration des délégations qui lui ont été consenties par l'Assemblée des actionnaires, il vous est précisé que :

- lors de sa séance en date du 28 février 2013, le Conseil d'administration de la Société a fait usage de la délégation lui ayant été consentie par l'Assemblée Générale du 24 mai 2012 et a décidé à ce titre d'émettre et attribuer 767.300 bons de souscription d'actions (les « BSA 5 ») ; et
- lors de sa séance en date du 16 avril 2013, le Conseil d'administration de la Société a constaté la réalisation d'une augmentation de capital par incorporation au capital d'une somme d'un montant de 35.866,60 euros prélevée sur le compte « Prime d'émission, de fusion et d'apport », ayant pour effet de porter le capital social de 6.501.988,30 euros à 6.537.854,90 euros, par émission de 21.098 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 1,70 euros au profit des attributaires des actions gratuites bénéficiaires du plan d'attribution 2011.

Enfin en Mars 2013, la Société a obtenu le soutien d'Oséo dans le cadre du projet collaboratif CaReNA entre Splicos, spécialiste de l'épissage alternatif des ARN et chef de file du projet, Theradiag et le CNRS. Le montant global du projet pourrait atteindre 18 M€. L'objectif de CaReNA est de développer des solutions thérapeutiques et de diagnostic associés fondées sur le ciblage de l'ARN pour le traitement du VIH/SIDA et l'obésité. THERADIAG recevra 1,2M€ pour le développement de 4 nouveaux kits de diagnostic dont 3 associés au traitement du HIV et 1 portant sur le métabolisme de l'obésité.

III. PRESENTATION DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2012 ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

3.1 Compte de résultat

a) Produits d'exploitation

Chiffres d'affaires

Notre chiffre d'affaires se compose d'une part des ventes réalisées dans le cadre de contrat de distribution (CA Distribution) et d'autre part, des ventes de produits fabriqués en interne et issus de notre R&D (CA « *in House* »).

en k€	Exercice 2012			Exercice 2011		
	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
CA distribution	4 985	0	4 985	7 086	0	7 086
CA in house	3 150	118	3 268	2 994	75	3 069
Chiffre d'affaires	8 135	118	8 253	10 080	75	10 155

Notre chiffre d'affaires total, en recul de 19 %, confirme la tendance déjà observée au 30 juin 2012 et au 30 septembre 2012.

Toutefois, notre chiffre d'affaires « *in House* » est en augmentation de 6%, dont une hausse de 17% pour notre gamme Fidis et une hausse de 56% pour notre activité de theranostic (produits Lisa Tracker), le recul du chiffre d'affaires total n'étant lié qu'au chiffre d'affaires Distribution.

Cela correspond, d'une part :

- à la stratégie de notre Société de développer prioritairement le chiffre d'affaires « *in House* » et notamment theranostic

Et d'autre part :

- à l'érosion naturelle de certaine gamme de distribution dont le vieillissement induisent une baisse régulière de chiffre d'affaires
- à la perte de deux clients importants sur notre gamme de distribution Allergie, en raison, d'une part, du lancement tardif du nouveau kit Optigen 30 par notre fournisseur et, d'autre part, de l'absence d'une automatisation complète.

En 2012, le chiffre d'affaires export a représenté 29% du chiffre d'affaires total contre 23% l'an passé.

Autres produits

Les autres produits sont essentiellement constitués de la production immobilisée résultant de l'activation des coûts de notre R&D Tracker.

b) Charges d'exploitation

Coûts des marchandises et produits vendus

Les coûts des marchandises, matières premières et variation de stocks ont diminué de 22%. Cela est lié à la baisse de notre chiffre d'affaires distribution.

Notre mix produit s'étant modifié en faveur de nos produits « *in House* », notre taux de marge brute est en nette amélioration (57.6% en 2012, 55.8% en 2011).

Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation (hors dépréciation du fonds de commerce ADI) sont en diminution de 15%, soit 908 k€.

Cette diminution est due, principalement, à la fin des missions de deux consultants intervenus en 2011 pour le lancement commercial des produits Lisa Tracker principalement remplacés par des ressources internes.

Ces coûts se répartissent de la façon suivante :

en k€	Exercice 2012			Exercice 2011		
	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
Production	1 321	94	1 415	1 582	49	1 632
Sales & Mark.	1 964	122	2 086	2 101	650	2 751
Gen Admin	1 090	671	1 761	1 194	593	1 787
Total	4 375	886	5 262	4 877	1 292	6 169

Les frais de personnel représentent, en 2012, 56 % du montant total des coûts d'exploitation.

Dépenses de recherche et Développement

en k€	Exercice 2012			Exercice 2011		
	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
Coûts directs de R&D	129	297	426	98	344	442

Les coûts totaux de R&D ont été, en 2012, de 535 k€ (571 k€ en 2011) dont une partie a été activée, à hauteur de 329 k€ en 2012 et 404 k€ en 2011.

Au total, en prenant en considération les dépenses de R&D de notre filiale à 100%, la société Prestizia, dont nous ne consolidons pas les comptes, nos dépenses de R&D se sont montées au 31/12/2012 à 1 175 k€.

c) Résultat net

Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement constitué, outre les différences positives et négatives de change, des commissions d'affacturage et agios résultant de cet affacturage. Ceux-ci se ventilent de la façon suivante :

en k€	Exercice 2012			Exercice 2011		
	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
Affacturage et intérêts	1	62	-63	36	60	-96

Résultat exceptionnel

Son montant de (66.979) euros est composé pour :

- (25.800) euros au titre du solde d'une transaction liée à un litige prud'homal

- (41.179) euros du montant d'une provision pour risque concernant un litige sur nos charges locatives

Impôts sur les sociétés

Compte-tenu du déficit constaté, nous n'avons pas enregistré d'impôts sur les sociétés.

En revanche, nous avons comptabilisé un Crédit d'Impôt Recherche à hauteur de 178 k€ qui se ventile comme suit :

	Exercice 2012			Exercice 2011		
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
CIR	39	140	178	0	0	0

Le total du Crédit Impôt Recherche incluant la filiale Prestizia, non consolidée, s'élève à 384K€.

Les déficits reportables au 31 décembre 2012 sont de 19 683 k€.

Résultat net

Il ressort des éléments précédents un résultat net se répartissant comme suit :

	Exercice 2012			Exercice 2011		
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
Résultat net hors dépréciation de fonds de commerce	180	-761	-581	628	-967	-339
<i>% du chiffres d'affaires</i>	<i>2,2%</i>	<i>-646,3%</i>	<i>-7,0%</i>	<i>6,2%</i>	<i>-1283,5%</i>	<i>-3,3%</i>
Résultat net comptable	-211	-761	-972	628	-967	-339
<i>% du chiffres d'affaires</i>	<i>-2,6%</i>	<i>-646,3%</i>	<i>-11,8%</i>	<i>6,2%</i>	<i>-1283,5%</i>	<i>-3,3%</i>

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, notre résultat net hors dépréciation de fonds de commerce montre que la baisse de notre chiffre d'affaires a été compensée par l'amélioration de notre taux de marge brute (modification du mix produit au profit de nos gammes « *in House* ») et par la maîtrise de nos coûts d'exploitation.

L'activité IVD reste profitable et l'investissement, comme annoncé, se poursuit dans le theranostic.

3.2 Bilan

a) Actifs non courants

Les immobilisations incorporelles ont été augmentées de l'activation des coûts de R&D relatifs au projet Lisa Tracker à hauteur de 329 k€ et minorés des amortissements de ceux de 2011 et d'une partie de 2012.

Le fonds commercial a été déprécié à 100%, soit un impact de 390 k€.

Les immobilisations financières ont été augmentées de 2.500 k€ par l'acquisition des titres de la société PRESTIZIA, devenue notre filiale à 100% (voir détail au point 1.2 « Principaux faits marquants de l'exercice »).

b) Actifs courants

Les stocks de marchandises distribution ont augmentés en 2012 en raison de la baisse de chiffre d'affaires la gamme allergie. Une provision pour dépréciation de 92 k€ a été comptabilisée couvrant le risque de non délivrance de ces produits.

Les créances clients sont en augmentation par rapport à 2011 en raison, d'une part, de l'augmentation de la part du chiffre d'affaires Export dans le chiffre d'affaires total (les créances clients Export n'étant pas cédées au factor), et d'autre part, d'un changement de présentation de notre bilan, les clients créditeurs étant comptabilisés dans le poste « autres dettes » du passif du bilan).

L'augmentation du poste « Autres créances » est essentiellement due à la comptabilisation d'un crédit impôt recherche à hauteur de 178 k€.

c) Disponibilités

Leur montant (8.413 k€) provient de l'augmentation de capital résultant du succès de notre IPO réalisé en décembre 2012 (voir détail au point **1.2** « Principaux faits marquants au cours de l'exercice écoulé »).

d) Capitaux propres

Ils sont constitués des éléments suivants :

- Capitaux propres au 31/12/2012 : 8.417.362 €
- Augmentation de capital résultant de l'IPO : 3.697.641 €
- Prime d'émission résultant de l'IPO : 5.782.546 € (incluant les coûts d'IPO pour un montant de 1 418 k€)
-
- Résultat de l'exercice : (971.742) €

e) Passif non courants

- Avances conditionnées : leur variation est due au remboursement de l'avance remboursable d'Autocure pour un montant de 53 k€.
Aucune autre avance conditionnée n'a été perçue sur l'exercice 2012.
- Une provision pour risque a été comptabilisée pour 41 k€ en raison d'un litige concernant nos charges locatives : celui-ci est en cours de résolution.
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : il s'agit d'un billet de trésorerie contracté à hauteur de 100 k€ en novembre 2012 et remboursé en février 2013.
- Emprunts et dettes financières divers : ce poste est constitué du solde du prix d'acquisition de la société PRESTIZIA pour un montant de 1.970 k€.

f) Passifs courants

Les dettes fournisseurs sont en augmentation en raison des coûts d'IPO non encore réglés au 31 décembre 2012.

Les autres dettes sont en augmentation en raison de la modification de la présentation de nos comptes de bilan : ce poste contient, en effet, les clients créditeurs alors que ceux-ci n'y figuraient pas en 2011.

3.3 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, s'élevant à **(971.742) euros** en totalité au poste « Report à nouveau » qui sera ainsi porté après affectation à un solde débiteur de (2.355.861) euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

3.4 Charges et dépenses somptuaires visées à l'article 29-4 du Code général des impôts

Nous vous indiquons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 intègrent des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts, à savoir une fraction d'amortissement excédentaire sur les véhicules de tourisme, dont il vous sera demandé d'approuver le montant s'élevant à 35.909 euros.

3.5 Information sur les délais de paiement des fournisseurs

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice 2011

Solde fournisseurs au 31 décembre 2011 : 956.190 euros, se décomposant comme suit :

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
	525.624 euros	205.580 euros	2.837 euros	0 euro

+ Factures non parvenues : 222.149 euros.

Exercice 2012

Solde fournisseurs au 31 décembre 2012 : 1.802.047 euros, se décomposant comme suit :

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
	723.458 euros	892.493 euros	6.032 euros	0 euro

+ Factures non parvenues : 180.064 euros.

L'augmentation des dettes fournisseurs est due aux coûts d'IPO non encore réglés au 31 décembre 2012.

IV. TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous trouverez ci-dessous le tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices, conformément aux dispositions de l'article R. 220-102 du Code de commerce.

Exercice	2012	2011	2010	2009	2008
Date de clôture Durée	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	6 384 685	3 987 043	3 987 043	3 987 043	6 096 442
dont					
Capital social appelé	6 384 685	3 987 043	2 987 043	2 987 043	
Capital social non appelé			1 000 000	1 000 000	
Nombre d'actions ordinaires	3 755 697	23 453 194	23 453 194	23 453 194	5 806 135
Nombre maximal d'actions futures à créer <i>sur options de souscription d'actions (OSA)</i> <i>sur OCA</i>	26 777 néant	104 097 néant	104 097 néant	291 753 néant	617 400 néant
<i>sur warrants (BSA4)</i>	75 456	1 876 097	1 876 256	1 876 256	néant
<i>sur warrants (BSA, BSA1-1, BSA1-2, BSA1-3, BSA2, BSA3)*</i>	412 462	6 233 238	6 233 238	6 233 238	595 238
<i>actions gratuites</i>	23 462	283 767			
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires (H.T.)	8 252 827	10 154 992	11 145 388	11 250 614	12 223 189
Résultats avant impôts, amortissements et provisions	(873 366)	(174 619)	322 464	(980 380)	(516 367)
Impôts sur les bénéfices	(178 369)	0	0	(114 058)	63 590
Résultats après impôts, amortissements et provisions	(971 742)	(339 539)	60 861	(1 060 938)	(635 904)
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultats après impôts, mais avant amortissements et provisions	(0,224)	(0,007)	0,014	(0,099)	(0,105)
Résultats après impôts, amortissements et provisions	(0,259)	(0,014)	0,003	(0,121)	(0,110)
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel					
Nombre de salariés	49	52	49	53	68
Montant de la masse salariale	2 259 880	2 337 457	2 033 531	2 877 549	3 054 536
Montant versé au titre des avantages sociaux	1 237 703	1 277 998	1 126 247	1 615 169	1 634 947
* Pour 2008, du fait de leur caducité au cours de cet exercice, existence de BSA ratchet (BSAoc et BSAor) qui peuvent donner lieu à souscription d'un nombre d'actions variable en fonctions de différentes hypothèses envisagées					

V. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Depuis le 30 avril 2012, THERADIAG détient 100% des actions de la société PRESTIZIA, centre de R&D.

La société PRESTIZIA, créée le 3 avril 2011 est basée à Montpellier, consacre son activité au développement de nouveaux outils de détection basés sur l'identification de microARN spécifiques PRESTIZIA. Elle emploie un collaborateur et a recours en sous-traitance à une équipe du CNRS de quatre personnes pour une durée de deux années.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (date de clôture de son premier exercice social), la société PRESTIZIA a réalisé un chiffre d'affaires de 18.027 euros et une perte nette de 416 011 euros et ses capitaux propres sont de 233 989 euros.

VI. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET AU CONTROLE DE LA SOCIETE

6.1 Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société

En application des dispositions de l'article L.621-18-2 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune opération n'a été réalisée par les dirigeants ou leurs proches sur les titres de la Société depuis l'admission des titres sur Alternext jusqu'à la clôture de l'exercice 2012.

6.2 Situation des mandataires sociaux

a) Administrateurs

Administrateurs	Date de nomination/renouvellement de mandat	Fin du mandat
Monsieur Gérard TOBELEM	CA du 29 mai 2012 (nomination par cooptation)	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
TRUFFLE CAPITAL représentée par Monsieur Philippe POULETTY	Renouvelé par AGM du 23.03.2010	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
KURMA LIFE SCIENCES PARTNERS représentée par Monsieur Gérard VAILLANT	Renouvelé par AGM du 23.03.2010	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
Monsieur Michel FINANCE	AGM du 28 mars 2012	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
Monsieur Pierre-Armand MORGON	AGM du 28 mars 2012	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
Monsieur Jean-Paul PRIEELS	AGM du 28 mars 2012	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

En conséquence, vous serez donc appelé à constater l'expiration à l'issue de votre Assemblée des mandats d'administrateurs de Monsieur Gérard TOBELEM, de TRUFFLE CAPITAL et de KURMA LIFE SCIENCES PARTNERS et de vous prononcer sur le renouvellement de leurs mandats pour une durée de trois ans à compter de votre Assemblée, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

b) Directeur Général

Conformément aux dispositions de l'article L.225-51-1 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aux termes de sa délibération en date du 4 novembre 2010, le Conseil d'administration a décidé de

confier à compter du 15 novembre 2010, la direction générale de la Société à Monsieur Michel FINANCE pour une durée de trois ans venant à échéance le 15 novembre 2013.

6.3 Liste des mandats

Vous trouverez ci-après la liste de l'ensemble des autres mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires et des représentants permanents durant l'exercice écoulé :

Identité	Mandat au sein de la société	Autres mandats
Monsieur Gérard TOBELEM	Président du Conseil d'Administration	- Néant
TRUFFLE CAPITAL Monsieur Philippe POULETTY	Membre du Conseil d'administration	<p><u>En France, Monsieur Philippe Pouletty occupe les mandats suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - DEINOVE SA : Président du Conseil d'administration - CARMAT SA : administrateur, représentant de TRUFFLE CAPITAL - CYTOMICS SA : membre du Conseil de surveillance - FRANCE BIOTECH : Président d'honneur et administrateur - INNATE PHARMA SA : membre du Conseil de surveillance - NAKOSTECH SARL : Gérant - NEOVACS SA : administrateur, représentant de TRUFFLE CAPITAL - PHARNEXT SAS : cofondateur, administrateur, représentant de TRUFFLE CAPITAL - PLASMAPRIME SAS : cofondateur, administrateur, représentant de TRUFFLE CAPITAL - SPLICOS SAS : Président, administrateur représentant de TRUFFLE CAPITAL - THERACLION SA : administrateur, représentant de TRUFFLE CAPITAL - TRUFFLE CAPITAL SAS : directeur général et administrateur - VEXIM SA : cofondateur, administrateur, représentant de TRUFFLE CAPITAL - WITTYCELL SAS : cofondateur, administrateur, représentant de TRUFFLE CAPITAL <p><u>A l'étranger, Monsieur Philippe Pouletty occupe les mandats suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - IMMUNE TARGETING SYSTEMS Ltd (Royaume-Uni) : administrateur, représentant de TRUFFLE CAPITAL - MYOPOWERS (Suisse) : administrateur, représentant de TRUFFLE CAPITAL - SYMETIS (Suisse) : administrateur, représentant de TRUFFLE CAPITAL

KLS PARTNERS Monsieur Gérard VAILLANT	Membre du Conseil d'administration	<u>En France, Monsieur Gérard Vaillant occupe les mandats suivants :</u> - SAFE ORTHOPAEDICS SAS : Président <u>A l'étranger, Monsieur Gérard Vaillant occupe les mandats suivants :</u> - LUMINEX (Etats-Unis) : administrateur - TECAN AG (Allemagne) : administrateur - VIVACTA (Royaume-Uni) : administrateur
Monsieur Michel FINANCE	Directeur Général & Membre du Conseil d'administration	<u>En France, Monsieur Michel Finance occupe les mandats suivants :</u> - BIODIVERSITY SAS : Président - CARMAT SA : Administrateur - FRANCE BIOTECH : Administrateur - HOLDING INCUBATRICE BIOTECHNOLOGIE SA : Président du conseil d'administration et Directeur général - NEOVACS SA : Administrateur - ZOPHIS SAS : Président
Monsieur Pierre MORGON	Membre du Conseil d'administration	- Néant
Monsieur Jean-Paul PRIEELS	Membre du Conseil d'administration	<u>A l'étranger, Monsieur Jean-Paul Prieels occupe les mandats suivants :</u> - 4 FOR CELLS (Belgique) : Administrateur - EUROBIOTEC (Belgique) : Administrateur - IMMUNEHEALTH (Belgique) : Administrateur - MASTHERCELL (Belgique) : Administrateur - OKAIROS (Suisse) : Administrateur - PEVION (Suisse) : Administrateur - VAXIMM (Suisse) : Administrateur

6.4 Mandats des Commissaires aux comptes

Nous vous indiquons que les mandats du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléants de la Société, à savoir :

- Commissaire aux comptes titulaire : Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, représenté par M. Benoit Pimont, situé 185 avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex ;
- Commissaire aux comptes suppléant : Cabinet BEAS, représenté par M. Jean-Paul Séguret, situé 195 avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex ;

arriveront chacun à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

6.5 Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (Directive CE 2005/60)

Conformément à l'article 4.6 des Règles des Marchés Alternext en vigueur, il vous est précisé que la Société doit respecter la Directive CE 2005/60 du Parlement européen et du Conseil relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ainsi que tout autre règlement et/ou législation nationale afférents.

VII. GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE

La Société, cotée sur NYSE Alternext qui n'est pas un marché réglementé, n'a pas d'obligation d'établir un rapport sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne.

Cependant, la Société entend adhérer aux principes mentionnés dans le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites émis par MiddleNext en décembre 2009. Elle s'efforcera d'appliquer les principes du Code de gouvernement d'entreprise précité, tout en tenant compte de son organisation, sa taille et ses moyens ainsi que des règles spécifiques au marché régulé de NYSE Alternext à Paris.

Afin de répondre aux standards de gouvernement d'entreprise que la Société s'est fixée, il a d'ores et déjà été mis en place les éléments décrits ci-dessous.

- Règlement intérieur

Le Conseil d'administration s'est doté d'un règlement intérieur, dont l'objet est d'arrêter ses règles de fonctionnement, de préciser ses attributions et de déterminer les droits et devoirs des administrateurs en complément des dispositions légales et statutaires applicables.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

- Dissociation des mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur général

Le Conseil d'administration a opté pour une dissociation des mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

- Administrateur indépendant

La Société dispose de deux administrateurs indépendants : Monsieur Jean-Paul Prieels et Monsieur Pierre Morgon, depuis respectivement le 24 avril 2012 et le 28 mars 2012, dont elle considère qu'ils répondent, depuis leur nomination, aux critères d'indépendance du Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MiddleNext de décembre 2009 à savoir :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société, ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur, ou banquier significatif de la Société ou de son groupe, ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas être actionnaire de référence de la Société ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- ne pas avoir été auditeur de la Société au cours des trois dernières années.

- **Contrôle interne**

La Société n'a pas (et n'aura pas à compter de la première cotation des actions de la Société sur le marché régulé de NYSE Alternext à Paris) l'obligation d'établir un rapport sur son contrôle interne prévue à l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

A la date du présent document de base, la Société dispose néanmoins de procédures de contrôle interne, en particulier dans les domaines scientifique, comptable et financier, en vue de l'accomplissement de ses orientations stratégiques.

Dans le cadre de son développement et en vue de l'admission de ses titres à la négociation sur le marché régulé de NYSE Alternext à Paris, la Société entend améliorer ses principes en matière de contrôle interne en s'inspirant notamment du Guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites du cadre de référence du contrôle interne publié par l'AMF le 22 juillet 2010.

VIII. TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE AU 31 DECEMBRE 2012 ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Date des Assemblées Générales	Délégations accordées par les Assemblées générales	Modalités de détermination du prix d'émission	Durée de l'autorisation et expiration	Date d'expiration
15 ^{ème} résolution (AGEO du 29 mai 2012)	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, sous la condition suspensive de l'admission aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris, soit l'émission, <u>avec maintien du droit préférentiel de souscription</u> , d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	-	26 mois	28/07/2014
16 ^{ème} résolution (AGEO du 29 mai 2012)	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, sous la condition suspensive de l'admission aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires	Au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20%	18 mois	28/11/2013
17 ^{ème} résolution (AGEO du 29 mai 2012)	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration, à l'effet de décider, sous la condition suspensive de l'admission aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext de	Au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances	26 mois	29/07/2014

	NYSE Euronext Paris l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public_	de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20%		
18 ^{ème} résolution (AGEO du 29 mai 2012)	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration, à l'effet de décider, sous la condition suspensive de l'admission aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, <u>par placement privé</u> et dans la limite de 20% du capital social par an	au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20%	26 mois	29/07/2014
19 ^{ème} résolution (AGEO du 29 mai 2012)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration, sous la condition suspensive de l'admission aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas	-	26 mois	29/07/2014
2 ^{ème} résolution (AGM du 24 avril 2012)	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration pour décider d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de 1.000.000 BSA 5 , donnant droit à la souscription d'actions ordinaires nouvelles de la Société, cette émission étant réservée au profit d'une catégorie de personnes déterminées (administrateurs – équipe dirigeante de la Société)	au moins égal à la moyenne pondérée par le volume des cinq (5) derniers jours de bourse précédant l'attribution desdits BSA 5 par le Conseil d'administration, pour le cas où les BSA 5 seraient attribués plus de cinq (5) jours de bourse après l'admission des actions de la Société sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris	18 mois	28/11/2013

Votre Assemblée sera appelée à renouveler pour une nouvelle période de 18 mois, la délégation de compétence conférée au Conseil d'administration, telle que décidée au sein de la 16^{ème} résolution adoptée par l'Assemblée des actionnaires en date du 29 mai 2012.

IX. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

9.1 Participation des salariés au capital

Au 31 décembre 2012, les salariés de la Société détenaient au nominatif 86482 actions, soit 2.3 % du capital social et 1.66% des droits de vote.

Par ailleurs, certains salariés bénéficient de plans d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites ainsi qu'il est exposé ci-après.

9.2 Répartition du capital social et des droits de vote

Le nombre total d'actions au 31 décembre 2012 est de 3.755.697 actions.

Compte tenu des informations reçues en application des dispositions de l'article L.233-7 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2012. Le calcul des droits de vote tient compte des droits de vote double attribués statutairement aux actions inscrites au nom du même titulaire dans les registres de la société depuis au moins deux ans.

Au 31 décembre 2012	Nombre total d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote *	% des droits de vote
Nombre total d'actions	3 755 697	100%	52 297 957	100%
Truffle capital **	1 434 552	38%	26 102 662	50%
Idinvest Partners	523 166	14%	5 231 660	10%
Autres investisseurs institutionnels	208 562	6%	4 171 248	8%
Management	86 480	2%	865 893	2%
Autres actionnaires	1 502 936	40%	15 926 494	30%

* Une action nouvelle donne droit à 10 droits de vote

** Y compris les actions prêtées à BIL Finance dans le cadre de l'option de surallocation

9.3 Actions d'autocontrôle et participations croisées

Néant.

9.4 Aliénation de participations croisées :

Néant.

9.5 Options de souscription ou d'achat d'actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, aucune nouvelle option d'achat ou de souscription d'actions n'a été attribuée.

Le tableaux ci-dessous récapitule les caractéristiques principales du plan options d'achat ou de souscription d'actions (dits « OSA 2005 »), en place au sein de la Société au 31 décembre 2012, étant la durée d'exercice des options d'achat ou de souscription d'actions (dits « OSA 2006 ») a expiré le 18 octobre 2012, conformément au plan des OSA 2006.

Type de titres	OSA 2005
Date d'assemblée générale	AGE du 23 février 2005
Date du conseil d'administration	30 mai 2005
Nombre d'Options attribuées ⁽³⁾	650.313
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou être achetées	26.777
Bénéficiaires	Fabienne François Christine Flandre
Date d'expiration	30 avril 2015
Prix de souscription ou d'achat	1,70 euros
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	Exerçables à tout moment durant la période, en tout ou partie
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2012 ⁽¹⁾	0
OSA annulées / caduques	0
OSA restants	0
Dilution maximale en actions et en % issues de l'exercice des OSA ⁽¹⁾⁽²⁾	26.777 actions soit une dilution maximale de 0,59%

⁽¹⁾ Post regroupement des actions

⁽²⁾ En tenant compte d'un capital de 3.755.697 actions au 31 décembre 2012 par rapport à un capital dilué de 4.504.712 actions suite à l'émission des 749.015 actions résultant de l'exercice de l'intégralité des BSA (hors BSA 5), des OSA et des AGA (hors AGA non attribuées).

⁽³⁾ Après ajustement du fait des opérations sur le capital depuis l'attribution des OSA.

9.6 Actions gratuites

Au 31 décembre 2012, la Société a attribué les actions gratuites suivantes (« AGA »):

Type de titres	Actions gratuites
Date d'assemblée générale	AGE 23 mars 2011
Date des Conseils d'administration	14 avril 2011, 6 avril 2012 et 29 mai 2012
Nombre total d'actions gratuites attribuées	309.562 + 113 + 23.460 = 333.135
Bénéficiaires	Salariés de la Société
Date d'attribution	14 avril 2011 et 6 avril 2012
AGA annulées / caduques	98.515
AGA en vigueur au 31 décembre 2012	234.620
AGA non attribuées	23.462 actions soit une dilution maximale de

Dilution maximale en actions et en % issues de l'exercice des AGA ⁽¹⁾⁽²⁾
--

0,52 %

⁽¹⁾ Post regroupement des actions

⁽²⁾ En tenant compte d'un capital de 3.755.697 actions au 31 décembre 2012 par rapport à un capital dilué de 4.504.712 actions suite à l'émission des 749.015 actions résultant de l'exercice de l'intégralité des BSA (hors BSA 5), des OSA et des AGA (hors AGA non attribuées).

X. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Dans le cadre de ses programmes de recherche et développement, le Groupe utilise des matières dangereuses et des matériaux biologiques, des solvants et autres produits chimiques. En conséquence, la Société est soumise à des législations et des réglementations en matière d'environnement et de sécurité et protection des opérateurs régissant l'utilisation, le stockage, la manipulation, l'émission et la mise au rebut des matières dangereuses, y compris les produits chimiques et biologiques.

XI. CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vos Commissaires aux comptes ont été informés des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce poursuivies au cours de l'exercice 2012 et ont établi un rapport spécial, conformément à l'article L.225-40 du Code de commerce.

- Conventions réglementées approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012

- Promesse de vente d'actions de la Société à Monsieur Michel FINANCE autorisée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 2 mars 2011. Cette convention s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé et a été résiliée par acte en date du 19 novembre 2012.

- Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Néant.

Vous serez donc appelé à statuer sur le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce.

* * *

En conclusion, sous souhaitons que les diverses résolutions proposées emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Nous vous invitons ainsi, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter l'ensemble des résolutions soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

THERADIAG

Société Anonyme

4-6 boulevard de Beaubourg
77183 CROISSY BEAUBOURG

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

THERADIAG

Société Anonyme

4-6 boulevard de Beaubourg
77183 CROISSY BEAUBOURG

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société THERADIAG, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note Q de l'annexe expose le mode de comptabilisation des frais de recherche et développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

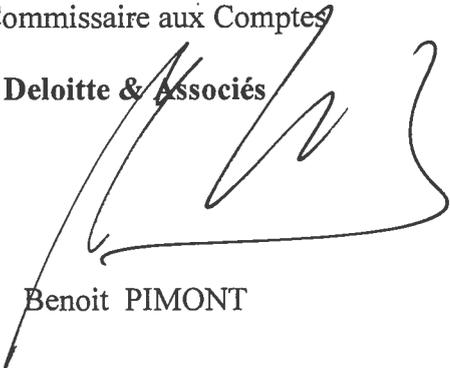
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 25 avril 2013

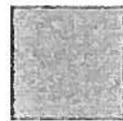
Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Benoit PIMONT

Bilan



Bilan Actif

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Edition du 09/04/13

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	713 337	90 369	622 968	404 173
Concession, brevets et droits similaires	1 283 018	1 246 854	36 164	29 864
Fonds commercial	390 269	390 269		390 269
Autres immobilisations incorporelles				0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 386 624	1 727 493	659 131	824 307
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 504 279	1 468 394	35 885	113 180
Autres immobilisations corporelles	1 169 506	1 155 321	14 185	22 693
Immobilisations en cours				63 036
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 673 784	2 623 715	50 069	198 909
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 502 290		2 502 290	3 060
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	173 659		173 659	172 092
TOTAL immobilisations financières :	2 675 949		2 675 949	175 152
ACTIF IMMOBILISÉ	7 736 357	4 351 208	3 385 149	1 198 368

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	557 667		557 667	508 295
Stocks d'en-cours de production de biens	186 860		186 860	172 085
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	137 852		137 852	104 207
Stocks de marchandises	810 539	92 249	718 289	695 408
TOTAL stocks et en-cours :	1 692 918	92 249	1 600 668	1 479 994
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	718 543	31 821	686 722	444 027
Autres créances	401 296		401 296	76 084
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 119 839	31 821	1 088 018	520 111
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	6 524 563		6 524 563	1 582 964
Disponibilités	1 888 776		1 888 776	926 901
TOTAL disponibilités :	8 413 339		8 413 339	2 509 865
Charges constatées d'avance	155 803		155 803	122 813
ACTIF CIRCULANT	11 381 899	124 070	11 257 828	4 632 783

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	19 118 256	4 475 278	14 642 978	5 831 151
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	------------------

Bilan Passif

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12
Edition du 09/04/13

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	6 384 685	3 987 043
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 388 538	24 323
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 384 119)	(1 045 579)
Résultat de l'exercice	(971 742)	(338 539)
TOTAL situation nette :	8 417 362	2 627 247
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	8 417 362	2 627 247
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	1 353 622	1 406 906
AUTRES FONDS PROPRES	1 353 622	1 406 906
Provisions pour risques	41 179	40 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	41 179	40 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		38
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101 293	1 855
Emprunts et dettes financières divers	1 970 000	234
TOTAL dettes financières :	2 071 293	2 127
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 802 047	956 190
Dettes fiscales et sociales	748 561	753 436
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	208 913	41 492
TOTAL dettes diverses :	2 759 521	1 751 117
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 830 815	1 753 244
Ecarts de conversion passif		3 754
TOTAL GÉNÉRAL	14 642 978	5 831 151

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12
Edition du 09/04/13

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
Ventes de marchandises	4 218 965	765 867	4 984 833	7 085 673
Production vendue de biens	1 545 011	1 563 820	3 108 831	2 883 272
Production vendue de services	134 313	24 850	159 163	186 048
Chiffres d'affaires nets	5 898 289	2 354 538	8 252 827	10 154 992
Production stockée			48 421	86 514
Production immobilisée			356 058	58 402
Subventions d'exploitation			4 792	11 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			46 560	517 352
Autres produits			82 358	159 302
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 791 016	10 987 561
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 996 677	3 964 561
Variation de stock de marchandises			(115 131)	185 048
Achats de matières premières et autres approvisionnement			564 953	659 453
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(49 372)	(59 474)
Autres achats et charges externes			1 715 805	2 456 571
TOTAL charges externes :			5 112 932	7 206 159
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			171 557	141 923
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 259 880	2 337 457
Charges sociales			1 237 703	1 277 998
TOTAL charges de personnel :			3 497 582	3 615 455
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			243 707	314 537
Dotations aux provisions sur immobilisations			390 269	
Dotations aux provisions sur actif circulant			92 249	63 381
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			726 226	377 918
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			261 352	236 037
CHARGES D'EXPLOITATION			9 769 649	11 577 492
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(978 634)	(589 931)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Edition du 09/04/13

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(978 634)	(589 931)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	36 077	7 718
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	18 817	91 814
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	54 894	99 532
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	78 413	80 432
Différences négatives de change	80 978	54 530
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	159 392	134 961
RÉSULTAT FINANCIER	(104 498)	(35 429)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 083 132)	(625 360)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 737
Produits exceptionnels sur opérations en capital		297 247
Reprises sur provisions et transferts de charges	64 914	155 173
	64 914	459 157
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90 714	147 249
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		88
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	41 179	25 000
	131 893	172 336
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(66 979)	286 820
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(178 369)	
TOTAL DES PRODUITS	8 910 824	11 546 250
TOTAL DES CHARGES	9 882 565	11 884 790
BÉNÉFICE OU PERTE	(971 742)	(338 540)

Tableau de Flux de trésorerie

Theradiag SA

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	-971 742	-338 539
Dotations et reprises d'amortissement sur immobilisations	-135 478	301 945
Dépréciation fonds de commerce	390 269	
Dotations et reprise de provisions	1 179	-130 173
Quote-part de subvention virée au résultat	0	-296 247
Variation du BFR	283 079	-621 914
Trésorerie nette absorbée par les opérations	-432 692	-1 084 928
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'actifs immobilisés	-430 075	-672 831
Cessions d'actifs immobilisés	489 299	122 038
Cession / acquisition d'actifs financiers	-2 500 797	116 106
1er versement sur acquisition de titres		
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement	-2 441 573	-434 687
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Appel du capital	2 397 641	1 000 000
Prime d'émission	4 364 215	23 923
Encaissements d'avances remboursables	0	679 177
Dettes financières diverses	1 969 728	
Remboursement d'avance remboursable	-53 284	
Variation intérêts courus	-1 855	1 855
Variation des concours bancaires	101 293	
Trésorerie nette provenant des activités de financement	8 777 738	1 704 955
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 903 473	185 339
Trésorerie à l'ouverture	2 509 865	2 324 526
Trésorerie à la clôture	8 413 339	2 509 865

Annexe



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**1. Evènements marquants de la période**

- La Société a changé de dénomination sociale : Biomedical Diagnostics SA est devenue THERADIAG SA par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 28 mars 2012.
- Le 30 avril 2012, la Société a acquis la société PRESTIZIA. Le prix de cession de l'intégralité du capital de PRESTIZIA est de 2.470.000 euros.

Le contrat de cession en date du 30 avril 2012 et ses avenants prévoient :

- Le prix de cession est payable selon les modalités suivantes :
 - 500.000 euros, payés dans les huit jours ouvrés suivant la date de signature du contrat d'acquisition ;
 - 1.970.000 euros, payables à hauteur de 500.000 euros au comptant au plus tard le 1^{er} juin 2013, et 1.470.000 euros payables avant le 1^{er} juillet 2013, au choix de l'acquéreur, en numéraire ou en actions THERADIAG sous réserve de l'accord préalable de l'assemblée générale de ses actionnaires à l'occasion d'une ou plusieurs augmentations de capital votées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

En outre, le contrat de cession de PRESTIZIA à THERADIAG prévoit le cas échéant, deux compléments de prix :

- Un premier complément de prix d'un montant de 1 000 000 euros dû en cas (i) d'obtention d'un marquage CE par PRESTIZIA sur l'un de ses produits et (ii) d'atteinte avant le 30 juin 2014 d'un certain niveau de chiffre d'affaires sur ce même produit ;
- Un second complément de prix dont le montant sera calculé selon un barème progressif dont les taux s'élèvent par paliers successifs correspondant chacun à une tranche de revenu généré par l'un des produits commercialisés par PRESTIZIA, et ce de manière limitée dans le temps ; en cas de sous-licence, de cession des actifs ou de cession de tout ou partie des actions de PRESTIZIA, le second complément de prix sera calculé sur la base des revenus générés par la sous-licence, la cession des actifs ou la cession de tout ou partie des actions de PRESTIZIA, en fonction de la date de paiement de ces revenus, et ce pendant une période maximale de 4 ans.

Dans l'hypothèse d'une émission d'actions en paiement d'une partie du prix d'acquisition de la société PRESTIZIA, le Conseil d'administration pourra faire usage de la délégation prévue à la seizième résolution de l'assemblée générale mixte du 29 mai 2012 et émettre un nombre d'actions dont le prix de souscription sera libéré par compensation avec ladite créance de prix que la Société déciderait de payer en actions. Le prix d'émission des actions nouvelles devrait être au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant la mise en œuvre de la délégation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20%. Le nombre d'actions serait égal au rapport entre la créance ainsi payée et le prix par action ainsi déterminé.

- Le nantissement du fonds de commerce consenti par THERADIAG à la Société ETV le 29 mars 2006 a été levé par un acte de mainlevée en date du 29 mars 2012, dans lequel ETV a déclaré la radiation totale de ce nantissement à l'inscription de privilèges et de nantissements de fonds de commerce auprès du greffe du tribunal de commerce de Meaux.
- le 29 mai 2012, une augmentation de capital de 1,02 € par l'émission de 6 actions de 0,17 € de nominal a été réalisée afin d'éliminer les rompus dans le cadre du regroupement des actions de la Société et a été souscrite par M. Michel Finance.
- A la suite d'un litige prud'homal survenu en 2010, la Société a négocié une transaction à hauteur de 50.000 euros brut.

- En date du 10 décembre 2012, dans le cadre d'une offre à Prix Ouvert et à la suite de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché NYSE Alternext Paris, la société a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social et son augmentation d'une somme de 2 397 640,90 € par l'émission de 1 410 377 actions de valeur nominale de 1,70 € assortie d'une prime d'émission de 4,10 € par action, soit une prime globale de 5 782 545,70 € et un montant total de produit d'émission de 8 180 186,60 €.

2. Principes, Règles & Méthodes Comptables

Les comptes de la société THERADIAG SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (Articles L.123-12 à L.123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (PCG 99-03 modifié par les règlements émis ultérieurement par le Comité de la Réglementation Comptable).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Brevets, licences d'exploitation : 20 ans
- Frais de recherche & développement : 5 ans

Le fonds commercial qui a pour origine la reprise du fonds de commerce de la société ADI en 1994 a été déprécié à 100%.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages : 5 à 8 ans ;
- Installations générales et agencements : 5 à 8 ans ;
- Matériels de transport : 3 à 5 ans ;
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 10 ans.

c) Immobilisations financières

Titres de participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base des capitaux propres, des résultats de la filiale et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres détenus par la société correspondent :

- Aux titres de la filiale Prestizia pour 2 499 230 €.
- À des titres bancaires Caisse d'Épargne pour un montant de 3 060€.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts auprès du Factor, le CM- CIC Factor, et aux dépôts de garantie auprès de bailleurs dans le cadre de la location des locaux utilisés par la Société.

d) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistrée à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

f) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. Seules les dettes en dollar qui font l'objet d'une couverture de change, sont converties à la clôture au taux de couverture.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan dans les postes « Ecart de conversion ». Les pertes latentes de change (écarts de conversion actifs) font l'objet d'une provision pour risques, d'un montant équivalent.

g) Subventions et avances conditionnées

Les subventions et avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par l'équipe Recherche & Développement sont enregistrées, à réception de la trésorerie, dans le compte de bilan au passif « Autres fonds propres – Avances conditionnées ». Les subventions sont reconnues en compte de résultat, en produits exceptionnels, dès que leur caractère définitif est acquis (i.e. après validation par l'organisme payeur, des rapports d'exploitation présentant les travaux réalisés).

h) Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

i) Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'acquisition d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt.

Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu par le contrat.

j) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- Le cours moyen du dernier mois pour les titres cotés ;
- La valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

k) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme, et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

l) Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués, selon une méthode actuarielle, en prenant les hypothèses suivantes :

- Evolution des salaires : +2.5%
- Age de départ à la retraite : âge légal
- Turn over moyen : 2.87
- Table de mortalité : INSEE
- Taux d'actualisation : taux lboxx -2.69%

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

m) Filiales / participations / Entité liée

Au 31 décembre 2012, la Société possède 100% des titres de la Société Prestizia.

n) Instruments financiers de couverture

La société a mis en place une politique de couverture de change. Les prévisions d'encaissements et décaissements en dollar, ont amené la société à constater un flux en dollar permettant de couvrir les fluctuations des créances et dettes libellées en devise dollar en cours d'exercice et à la clôture. Ce flux est détaillé en engagements hors-bilan.

o) Chiffre d'affaires

La société commercialise des kits de diagnostic (produits IVD et Théranostique) à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Il existe trois types de revenus :

- Les ventes de négoce : THERADIAG distribue des kits de diagnostic aux laboratoires d'analyses médicales et aux hôpitaux, acquis auprès de fournisseurs étrangers (HITACHI, SAVYON, IDS...); Les produits sont envoyés par les fournisseurs à l'entrepôt de THERADIAG et stockés, avant d'être vendus chez les clients finaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.
- Les ventes « In-House » : THERADIAG produit et distribue ses propres kits de diagnostic à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.
- Les services facturés, qui représentent :
 - La facturation, à certains clients, de la maintenance des machines mises à disposition ou vendues par THERADIAG ;
 - La facturation, à certains clients, de prestations de formation pour l'utilisation des kits de diagnostic.

Pour les prestations de services, la réalisation effective de la prestation constitue le fait générateur de la comptabilisation de la vente.

p) Charges de sous-traitance

La société ne fait pas appel à de la sous-traitance.

q) Frais de recherche et développement

Le traitement comptable des frais de recherche et développement est le suivant :

- Les dépenses de recherche et développement découlant de l'application des résultats de la recherche à la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation, si la société peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.
- Les dépenses de recherche et développement, qui n'entrent pas dans le cadre énoncé au point précédent, sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses portées à l'actif comprennent les coûts de matières, de la main d'œuvre directe et des frais généraux directement rattachables au projet diminués du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le montant activé à ce titre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 329 163 €.

Ces frais activés seront amortis sur une durée de cinq ans ; durée expliquée par le temps minimum estimé d'exploitation des développements. L'amortissement débute à compter de la mise en production des biens issus du développement. L'évaluation des projets activés est révisée annuellement afin de s'assurer que ces critères d'activation demeurent réunis.

r) Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les événements inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

s) Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement, outre les gains et pertes de change, aux charges d'intérêts et commissions sur factor.

t) Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat au crédit du poste « impôt sur les sociétés ».

Sur 2012, le produit d'impôt relatif au CIR est de 178 369 €.

3. Evènements postérieurs à la clôture

Après avoir mis en œuvre son Option de Surallocation, la société a constaté une augmentation de capital de 117 303,40 € € par l'émission de 69 002 actions de valeur nominal de 1,70 € assortie d'une prime d'émission de 282 908,20 €. Le capital a donc été porté de 6 384 684,90 € à 6.501988,30 €.

Dans le cadre de sa cotation sur le marché NYSE Alternext Paris, la Société a également annoncé la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par une décision de l'Autorité des marchés financiers en date du 21 mars 2011. Confié à la Société BIL FINANCE en date du 3 janvier 2013, ce contrat a pour objet l'animation des titres de la société THERADIAG sur le marché NYSE Alternext Paris. La somme de 300 000 € a été affectée au compte de liquidité.

Immobilisations

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12
Edition du 09/04/13

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	404 173		329 164
Autres immobilisations incorporelles	1 715 753		17 970
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 119 926		347 133
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 457 751		51 473
Installations générales, agencements et divers	1 292 042		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	186 878		4 391
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	63 036		
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 999 706		55 864
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 060		2 499 230
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	172 092		6 047
TOTAL immobilisations financières :	175 152		2 505 276
TOTAL GÉNÉRAL	5 294 784		2 908 274

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		20 000	713 337	
Autres immobilisations incorporelles		60 435	1 673 288	
TOTAL immobilisations incorporelles :		80 435	2 386 624	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		4 946	1 504 279	
Inst. générales, agencements et divers		297 515	994 527	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		16 290	174 978	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		63 036		
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		381 787	2 673 784	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 502 290	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		4 480	173 659	
TOTAL immobilisations financières :		4 480	2 675 949	
TOTAL GÉNÉRAL		466 701	7 736 357	

Amortissements

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Edition du 09/04/13

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.		90 369		90 369
Autres immobilisations incorporelles	1 295 619	11 670	60 435	1 246 854
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 295 619	102 039	60 435	1 337 223
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 344 571	128 769	4 945	1 468 394
Inst. générales, agencements et divers	1 274 189	10 365	297 515	987 039
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	182 038	2 535	16 290	168 282
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 800 797	141 668	318 751	2 623 715
TOTAL GÉNÉRAL	4 096 416	243 707	379 185	3 960 938

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	90 369		
Autres immobilisations incorporelles	11 670		
TOTAL immobilisations incorporelles :	102 039		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	128 769		
Installations générales, agencements et divers	10 365		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 535		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	141 668		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	243 707		

Provisions Inscrites au Bilan

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Edition du 09/04/13

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	40 000	41 179	40 000	41 179
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	40 000	41 179	40 000	41 179
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. litres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation		390 269		390 269
		92 249		92 249
	63 381		31 560	31 821
	39 914		39 914	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	103 295	482 519	71 474	514 340
TOTAL GÉNÉRAL	143 295	523 698	111 474	555 519

État des Échéances des Créances et Dettes

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Edition du 09/04/13

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	173 659		173 659
TOTAL de l'actif immobilisé :	173 659		173 659
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	718 543	718 543	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	13 725	13 725	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	178 369	178 369	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	206 906	206 906	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 296	2 296	
TOTAL de l'actif circulant :	1 119 839	1 119 839	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	155 803	155 803	

TOTAL GÉNÉRAL	1 449 301	1 275 642	173 659
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	101 293	101 293		
Emprunts et dettes financières divers	1 970 000	1 970 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 802 047	1 802 047		
Personnel et comptes rattachés	289 906	289 906		
Sécurité sociale et autres organismes	437 953	437 953		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 702	20 702		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	208 913	208 913		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	4 830 815	4 830 815	
----------------------	------------------	------------------	--

La créance "impôt sur les sociétés" est constituée d'un Crédit Impôt Recherche de 178 k€.

Charges à Payer

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Edition du 09/04/13

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 064
Dettes fiscales et sociales	505 984
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	686 047

Produits à Recevoir

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Édition du 09/04/13

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	2 296
TOTAL	2 296

Charges et Produits Constatés d'Avance

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Edition du 09/04/13

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	155 803	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	155 803	

Dont : - SCI Immo : 34 477 €
- ACP (RC dirigeants) : 35 194 €
- Multimobilier : 23 044 €
- Self informatique : 23 083 €
- Autres : 40 005 €

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Edition du 09/04/13

Theradiag SA

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Reprise provision pour risque et charges	25 000	78-7500
Reprise provision pour dépréciation exceptionnelle	39 914	78-7600

TOTAL	64 914	
--------------	---------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Autres charges exceptionnelles	90 714	67-1800
Provision pour litige	41 179	68-7500

TOTAL	131 893	
--------------	----------------	--

Engagements Financiers

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12
Edition du 09/04/13

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	870 560
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	253 864
Autres engagements donnés :	1 486 060
Nombre d'heures de DIF	3 914
Commandes fermes	169 802
Couverture de change en dollars : 1 413 000 \$	1 096 695
Baux commerciaux : loyers annuels	215 649

TOTAL	2 610 484
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Edition du 09/04/13

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Distribution	4 984 833
In House	3 267 994

TOTAL	8 252 827
--------------	------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	5 898 289
Export	2 354 538

TOTAL	8 252 827
--------------	------------------

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			477 371		477 371
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs			180 166		180 166
- dotations de l'exercice			122 567		122 567
TOTAL			174 638		174 638
REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs			190 212		190 212
- dotations de l'exercice			127 741		127 741
TOTAL			317 953		317 953
REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			108 079		108 079
- à plus d'un an et cinq ans au plus			80 562		80 562
- à plus de cinq ans					
TOTAL			188 641		188 641
VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus			1 623		1 623
- à plus d'un an et cinq ans au plus			651		651
- à plus de cinq ans					
TOTAL			2 274		2 274
Mont. pris en charge dans l'exercice					128 749
Rappel : Redevance de crédit bail					128 749

Liste des Filiales et Participations

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Édition du 09/04/13

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
Prestizia	241 681	100	(416 011)
2. participations (10 à 50% du capital détenu)			
 B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales non reprises en A:			
- françaises			
 - étrangères			
 2. participations non reprises en A:			
- françaises			
 - étrangères			

Valeurs mobilières de placement

Theradiag SA

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

en €	31/12/2012		31/12/2011	
	Valeur d'usage	Valeur vénale	Valeur d'usage	Valeur vénale
SICAV 7009808	0	0	42 575	45 777
SICAV 16343	0	0	0	0
SICAV 25880	0	0	30 356	32 369
SICAV	-	-	72 931	78 146
CAT CIC	524 563		510 032	
CAT BNP	6 000 000		1 000 000	
TOTAL Placements	6 524 563		1 582 964	

Avances conditionnées

Theradiag SA

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

AVANCES CONDITIONNEES	Montant
Oséo	550 000
Avance Oséo PISI	803 622
Subvention Oséo PISI	0
TOTAL	1 353 622

Stocks

Theradiag SA

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

STOCKS PAR NATURE D'ACTIVITE	Montant
Négoce	810 539
In House	882 379
Total	1 692 918

Capitaux propres

Theradiag SA

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

en €	Capital	Report à nouveau	Résultat	Prime d'émission	Total Capitaux propres
31/12/2011	3 987 043	- 1 045 579	- 338 539	24 323	2 627 247
Affectation du résultat 2011		- 338 539	338 539		-
Résultat 2012			- 971 742		- 971 742
Augmentation de capital du 29 mai 2012	1				1
Augmentation de capital du 10 décembre 2012	2 397 641			4 364 215	6 761 856
31/12/2012	6 384 685	- 1 384 119	- 971 742	4 388 538	8 417 362

Composition du capital social

Theradiag SA

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	23 453 194	0,17 €
Actions émises le 29 mai 2012	6	0,17 €
Regroupement par 10 des actions en date du 29 mai 2012	2 345 320	1,70 €
Actions émises le 10 décembre 2012	1 410 377	1,70 €
Actions composant le capital social en fin d'exercice	3 755 697	1,70 €

Instruments dilutifs

Theradiag SA

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Instruments	Nombre d'instruments attribués au 31/12/12	Nombre maximal d'actions potentielles (*)	(**) Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions existantes au 31/12/12	Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions potentielles totales
BSA 1-1	1	14 285	0,38%	0,32%
BSA 1-2	1	14 285	0,38%	0,32%
BSA 1-3	1	7 142	0,19%	0,16%
BSA 2	1	23 809	0,63%	0,53%
BSA 3	17 647 059	352 941	9,40%	7,83%
BSA 4	754 560	75 456	2,01%	1,68%
BSA 5	0	0	0,00%	0,00%
Droit de souscription à des ABSA 3	1 757 158	175 715	4,68%	3,90%
Droit de souscription à des BSA 3	1 457 158	35 143	0,94%	0,78%
Options de souscription 2005	650 313	26 777	0,71%	0,59%
Actions gratuites	234 620	23 462	0,62%	0,52%
Nombre total d'actions nouvelles à provenir des instruments donnant accès au capital		749 015	19,94%	16,63%

(*) ceci, en application de la 5ème résolution adoptée par l'Assemblée des actionnaires du 29 mai 2012 qui prévoit les modalités d'ajustement des parités pour les titulaires de BSA, d'options de souscription d'actions et des actions gratuites

(**) en tenant compte d'un capital de:

3 755 697 actions au 31/12/12

(***) en tenant compte d'un capital potentiel de :

4 504 712 actions au 31/12/12

Déficits reportables

Theradiag SA

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

en €	31/12/2012	31/12/2011
Déficits reportables	19 683 261	18 991 823

Honoraires des Commissaires aux comptes

Theradiag SA

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

en €	31/12/2012	31/12/2011
Vérification des comptes 2011	23 289	25 300
Audit IPO	43 000	
Autres vérifications légales	18 036	1 300
Total	84 325	26 600

Rémunérations des dirigeants

Theradiag SA

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Noms	Poste	en €	31/12/2012
Michel FINANCE	Directeur général	Rémunération fixe	250 000
		Rémunération variable	61 250
		Avantage en nature	5 008
		Rémunération brute	316 258
Gérard TOBELEM	Président du Conseil d'administration	Jetons de présence	12 000
Pierre MORGON	Administrateur	Jetons de présence	12 000
Jean-Paul PRIEELS	Administrateur	Jetons de présence	6 000

Effectif Moyen

Theradiag SA

Période du 01/01/12 au 31/12/12

Edition du 09/04/13

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	25,13	
Agents de maîtrise et techniciens	9,07	
Employés	14,01	0,5
Ouvriers		
TOTAL	48,21	0,5